CAHIER DES CHARGES
RENCONTRES DES CATEGORIES U9 – U11 – U13

Le présent cahier des charges a été adopté par le Comité directeur du 11/09/2026, sur proposition de la Commission Sportive Jeunes (CSJ). Il a pour objectif de faciliter la mise en œuvre des formats de jeu des catégories U9 – U11 – U13 en précisant certaines organisations et en rassemblant des éléments du « Guide du Développement » et des statuts et règlements fédéraux. Il n'est donc pas exhaustif et doit être complété par les dispositions des règlements en question.

Préambule : PRINCIPES GÉNÉRAUX

1. Années d'âge par catégories

	JOUEURS / JOUEUSES Né(e)s en	SUR-CLASSEMENT Joueurs/Joueuses	SOUS-CLASSEMENT Joueuses
Catégorie U9	**2018 – 2019 – 2020**	-	-
Catégorie U11	**2016 – 2017**	**2018**	-
Catégorie U13	**2014 – 2015**	**2016**	**2012 – 2013**

- **Les rencontres des catégories U9 et U11 doivent être organisées par année d'âge dès l'instant où les volumes permettent cette distinction tout en conservant une cohérence géographique.**
- **En U13, lorsqu'un club engage 2 équipes, il est obligatoire que son équipe 1 présente le meilleur niveau et il est fortement recommandé que celle-ci soit composée à majorité de 2ème année.**
- **Les clubs s'appuient sur la Direction Technique Nationale, et sur les Conseillers Techniques de Ligue notamment pour la catégorie U9,** qui constituent des personnes ressources pour évaluer la pertinence des sur-classements au regard des effectifs des clubs.
- **Tous les acteurs doivent être licenciés** : joueurs/joueuses, encadrement des équipes (entraîneurs, dirigeant(e)s), arbitres et officiels de table de marque**.**

2. Matériels spécifiques par catégorie

	CAGES	PALETS
Catégorie U9	**Taille réduite (H 90cm x L130 cm) ou réducteur**	**BLEU**
Catégorie U11	**Taille normale (H 122cm x L183 cm)**	**NOIR 163g**
Catégorie U13	**Taille normale (H 122cm x L183 cm)**	**NOIR 163g**

3. Format et programmation des rencontres possibles par catégorie

	TOURNOI Tiers de glace	MATCH Pleine glace	RENCONTRES OFFICIELLES Par saison tous formats
Catégorie U9	**100%**		**6 mini à 9 max**
Catégorie U11	**70 à 75%**	**25 à 30%**	**12 mini à 18 max**
Catégorie U13	**15 à 25%**	**75 à 85%**	**19 mini à 24 max**

- **L'organisation des rencontres** est de la compétence et de la responsabilité du club organisateur.
- Les rencontres U13 et U11 doivent débuter entre le samedi à 12 heures et le dimanche à 17h30. Des rencontres peuvent débuter à des horaires différentes et/ou en cas de rencontre en semaine avec l'accord de l'équipe visiteuse (cf. art. 11.2 du RAS).

NOTA : Lors de la saison 2026/2027 certains territoires de la Zone Ouest poursuivront la mise en place test de nouveaux formats de jeu (nombre d'équipes participantes, modification des aires de jeu, de la nature d'opposition, etc.) sur une partie de la programmation.

3.1 En catégorie U9

- La programmation et la gestion des tournois sont du ressort des Ligues Régionales en lien avec leur Zone.

3.2 En catégorie U11

- La programmation et la gestion des rencontres U11 sont du ressort des Zones.
- La saison est organisée selon 2 phases successives : 1) Phase exclusivement composée de tournois ; 2) Phase exclusivement composée de matchs.

3.3 En catégorie U13

- La programmation et la gestion des rencontres U13 sont du ressort des Zones.
- Les tournois sont prioritairement programmés dans le premier tiers de la saison ou pour faire le lien entre certaines phases de compétition.

- **La compétition de saison régulière doit être organisée selon des poules de niveau à périmètre géographique dans le but d'optimiser l'adversité et les déplacements au sein de chaque Zone.**

- Ces poules sont déterminées par l'Equipe Technique (collège des entraîneurs du territoire) coordonnée par les CTL en lien avec le Délégué(e) de Zone et la Direction Technique Nationale.
- Les critères qui peuvent aider à la décision pour constituer ces poules sont les suivants : a) Effectif global de joueurs/joueuses J12 et J13 du club ; b) Volonté du club, pour juger de son intention de garantir ses engagements dans la compétition ; c) Respect des calendriers les saisons précédentes avec notamment l'absence de forfait lié à des effectifs insuffisants ; d) Statistiques sur l'expérience de pratique des joueurs/joueuses J12 et J13 du club.

NOTA : En cas de litige sur le positionnement d'une équipe, la décision finale appartient à la Commission Sportive Jeune en lien avec la Direction Technique Nationale, les Délégué(e)s de Zone et les CTL concernés.

- **La compétition de saison régulière doit aboutir à un ou des tournois de fin de saison organisé par une ligue ou coorganiser par une ligue et un club sur une durée de 1 à 3 jours minimum déterminée par chaque Zone en collaboration avec les Ligues et validé par la CSJ au regard des contextes sportifs et des capacités organisationnelles.**

- La constitution des poules de niveau doit permettre au minimum à une équipe de chaque club engagé, s'il le souhaite, de compétitionner pour l'accès à ce tournoi de fin de saison.
- Le tournoi de fin de saison donne lieu à l'établissement d'un classement sportif.

PRÉCISIONS RÉSERVÉES À LA ZONE :

FORMAT DES TOURNOIS FINAUX : 2 tournois à 5 équipes sur une journée avec matches entre toutes les équipes en 2x15' (Période gagnée : 2 pts / Nulle : 1 pt / Perdue : 0 pt / Victoire sur l'ensemble des 2 périodes : 1 pt supplémentaire).

REGLES DE QUALIFICATION : **Pour le tournoi final A1 – A2 :** Les 2 premiers des poules A1 et A2 ainsi que le "meilleur 3ème" (hors équipes 2) de ces 2 Poules sont qualifiés. Les équipes 2 ne sont pas qualifiables. **Pour le tournoi final B1 – B2 – B3 :** Le premier des poules B1, B2 et B3, ainsi que les "2 meilleurs 2ème" (hors équipes 2) de ces 3 Poules, sont qualifiés. Les équipes 2 ne sont pas qualifiables.

COMPOSITION DES EQUIPES : Les équipes devront être composées de minimum 15 à maximum 18 joueurs/joueuses de champ + obligatoirement de 2 gardien(ne)s d'années d'âge U13 en priorité (2014 et 2015). Le sur classement des joueurs et joueuses 2016 (y compris gardien(ne)s), le sous classement des joueuses 2012 et 2013 sont autorisés pour compléter un effectif U13 insuffisant (vérification des effectifs sur HockeyNet) ou pour compléter l'effectif au-delà de 15 +1 (jusqu'à 18+2 maximum) à conditions qu'ils ou elles aient participé régulièrement au championnat 2026/2027.

4. Délai et possibilités de disputer plusieurs rencontres par jour

- **Concernant le format de rencontre « match pleine glace »** (cf. art. 1.6.3 du RAS), tout joueur peut participer à plusieurs matchs par jour, de sa catégorie, dont la durée totale ne peut excéder deux fois la durée réglementaire de la catégorie par jour. Cette limitation ne s'applique pas aux gardiens de but dès lors qu'ils ne sont pas entrés en jeu. La présente disposition interdit à un joueur surclassé de participer à un match de sa catégorie et à un match de la catégorie supérieure le même jour.

TYPE DE RENCONTRE	DÉLAI MINIMUM	RÉFÉRENCES
Championnat de Zone	1H00 entre le début de deux matchs d'une même équipe	Art. 1.6.3 RAS
Tournoi amical sur aire de jeu normale	20' entre le début de deux matchs d'une même équipe	
Tournoi de Zone ou amical sur tiers de glace	AUCUN délai minimum	

- **Concernant le format de rencontre « tournoi sur tiers de glace »,** tout joueur/joueuse ne peut participer qu'à un seul tournoi par jour.
- **Il n'est pas possible de disputer une rencontre au format « match pleine glace » et une rencontre au format « tournoi sur tiers de glace » le même jour.**

5. Affichage, annonce, distribution des points et publications

	AFFICHAGE Score		ANNONCE Buts		DISTRIBUTION Points		PUBLICATIONS SITE INTERNET	
	Tournoi	Match	Tournoi	Match	Tournoi	Match	Scores	Classements
Catégorie U9	NON		NON		NON		NON	NON
Catégorie U11	NON	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON	NON
Catégorie U13	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

5.1 En catégorie U13

- **La distribution des points en U13 est identique à tous les formats de rencontres.** Le score doit être remis à zéro au tableau d'affichage entre les 2 périodes. La feuille de match est rédigée de manière classique.
- **Les conseils de Zone décident :**

- De comptabiliser ou non dans le championnat les rencontres organisées dans les deux formats.
- De déclarer le match ou non perdu (0 – 5 sans pénalité de point ni financière) en cas de non-respect de l'effectif minimum.
- D'attribuer ou non le point développement pour le respect de l'effectif de référence.

Période « GAGNEE »	2 points
Période « NULLE »	1 point
Période « PERDUE »	0 point
VICTOIRE sur l'ensemble des 2 périodes	1 point
POINT DEVELOPPEMENT pour respect de l'effectif de référence	1 point

PRÉCISIONS RÉSERVÉES À LA ZONE : CATEGORIE U13

DISTRIBUTION DES POINTS EN SAISON REGULIERE : Période gagnée : 2 points / Nulle : 1 point / Perdue : 0 point / Victoire sur l'ensemble des 2 périodes : 1 point supplémentaire.

La Zone Ouest : 1) n'établit pas de classement pour les tournois en tiers de glace ; 2) déclare le match perdu (0 – 5 sans pénalité de point ni financière) à défaut de présenter les effectifs présentés ci-après ; 3) n'applique pas de point bonus « développement ».

Rappel : le non-respect de l'article 1.5.1 du Règlement des Activités Sportives induit un forfait (0 – 5 et -1pts) et l'application possible de l'Infraction 2 du même règlement.

6. Gestion administrative des formats de rencontres

- La Direction Technique Nationale en lien avec les Conseillers Technique de Ligue constitue les personnes ressources des clubs organisateurs pour toute question quant à la mise en œuvre des formats de rencontres développés dans ce cahier des charges.

	BORDEREAU Composition	EXTRAIT LICENCES HockeyNet	TRANSMISSION Fiche bilan	TRANSMISSION Feuille de match
Tournois tiers de glace	OUI	OUI	OUI	
Rencontres pleine glace	OUI	OUI		OUI

- Les Zones en lien avec les Ligues remettront aux clubs les documents types suivants : a) un bordereau d'équipe identifiant votre alignement par bloc ; b) une fiche bilan par catégorie.
- **Le club organisateur doit transmettre à la Zone, sous format numérique, la feuille de match ou la fiche bilan, au plus tard le premier mercredi qui suit la rencontre via l'adresse « fdm » de chaque zone ou tout autre procédure numérique définie par la Zone.** Le non-respect de cette procédure est soumis aux sanctions prévues à l'infraction 4 de l'annexe AS-1.
- **Les fiches bilan U9** doivent être simultanément transmises aux Référents Développement des Ligues Régionales qui **établiront un bilan annuel** des tournois U9 à leur Zone d'appartenance.

PRÉCISIONS RÉSERVÉES À LA ZONE ET AUX LIGUES :

Les FEUILLES DE MATCH en catégories U11 et U13 (format pleine glace) et les FICHES BILAN en catégories U9, U11 et U13 (format tiers de glace) doivent obligatoirement être déposées sur le drive mis en place à cet effet par la Zone. Les Fiches Bilan U9 doivent également être transmises au Référent Développement de la Ligue d'appartenance du club organisateur :

Bretagne : bretagne.developpement@ffhg.eu
Centre Val de Loire : -
Nouvelle Aquitaine : treso.liguenouvelleaquitaine@gmail.com
Occitanie : ligue.occitanie@ffhg.eu
Pays de la Loire : ligue.paysdelaloire@ffhg.eu

7. Composition d'équipe et effectifs de référence

- **Le tableau ci-dessous détermine les effectifs de référence en fonction de l'engagement d'une ou plusieurs équipes. Les alinéas 7.1 et 7.2 confèrent aux Zones des possibilités d'aménagement.**

	TOURNOI TIERS DE GLACE ENGAGEMENT D'EQUIPE		MATCH PLEINE GLACE ENGAGEMENT D'EQUIPE	
	Plus d'une	Une seule	Plus d'une	Une seule
Catégorie U9	Mini 8 joueurs répartis en 2 blocs de 4 + 1 GB - Maxi 10 joueurs répartis en 2 blocs de 5 + 1 GB	10 joueurs répartis en 2 blocs de 5 + 1 GB		
Catégorie U11	Mini 8 joueurs répartis en 2 blocs de 4 + 1 GB - Maxi 10 joueurs répartis en 2 blocs de 5 + 1 GB	10 joueurs répartis en 2 blocs de 5 + 1 GB	Mini 10 joueurs répartis en 2 blocs de 5 + 1 GB - Maxi 12 joueurs répartis en 2 blocs de 6 + 2 GB	12 joueurs répartis en 2 blocs de 6 + 2 GB
Catégorie U13	Mini 9 joueurs répartis en 3 blocs de 3 + 1 GB - Maxi 12 joueurs répartis en 3 blocs de 4 + 2 GB	12 joueurs répartis en 3 blocs de 4 + 1 à 2 GB	Poules A : 15 à 18 joueurs répartis en 3 blocs de 5 à 6 joueurs + 1 à 2 GB - Poules B : 10 à 12 joueurs répartis en 2 blocs de 5 à 6 joueurs + 1 à 2 GB	

- **Une équipe doit se présenter accompagnée au minimum par un officiel d'équipe identifié en tant que coach.**
- **En U13, lorsque 2 gardiens sont alignés** sur 1) Match pleine glace, chaque gardien doit jouer une période ; 2) Tournois tiers de glace, le temps de jeu doit être équitablement partagé.
- **La mise en place d'une liste de joueurs/joueuses bloqué(e)s en équipe 1** et le nombre de joueurs/joueuses qu'elle comprend sont à la discrétion des zones. Cette liste sera transmise avant le début de championnat à la Zone et pourra être modifiée avant le 31 décembre de la saison en cours.

7.1 En Tournoi tiers de glace

- **En U9 et en U11 :** Le nombre minimum ne peut être inférieur à 8 joueurs/joueuses de champ et un gardien.
- **En U13 :** Le nombre minimum ne peut être inférieur à 9 joueurs/joueuses de champ et un gardien.

7.2 En match pleine glace U11 et U13

- **Dans tous les cas,** ce nombre minimum ne peut être inférieur à 10 joueurs/joueuses de champ et un gardien (cf. RAS, art. 1.5.1). En cas de non-respect de l'effectif minimum, le Conseil de Zone peut décider de déclarer le match perdu.

PRÉCISIONS RÉSERVÉES À LA ZONE :

COMPOSITION DES ÉQUIPES ET VALIDATION DE PARTICIPATION AUX RENCONTRES

Catégorie U9 (uniquement tournois en tiers de glace) et U11 :
Aire de jeu normale : 1) Plusieurs équipes engagées alors minimum de 10 joueurs répartis en 2 blocs de 5 + 1 gardien et maximum 12 joueurs répartis en 2 blocs de 6 + 2 gardiens ; **2)** Une seule équipe engagée alors 12 joueurs répartis en 2 blocs de 6 + 1 ou 2 gardiens ; **3)** Lorsque 2 gardiens sont alignés, la Zone Ouest recommande que chaque gardien joue une période.

Aire de jeu réduite (tournois en tiers de glace) : 1) Plusieurs équipes engagées alors minimum 8 joueurs répartis en 2 blocs de 4 + 1 gardien et maximum 10 joueurs répartis en 2 blocs de 5 + 1 gardien ; **2)** Une seule équipe engagée alors 10 joueurs répartis en 2 blocs de 5 + 1 gardien.

Catégorie U13 :
Aire de jeu normale : 1) Les équipes des Poules A doivent se présenter au minimum à 15+1 et au maximum 18+2 répartis en 3 blocs de 5 à 6 joueurs. Il n'y a pas de point « Bonus » ; **2)** Les équipes des Poules B doivent se présenter au minimum à 10+1 et au maximum 15+2 répartis en 2 blocs de 5 à 6 joueurs. Il n'y a pas de point « Bonus » ; **3)** Rappel : lorsque 2 gardiens sont alignés, chaque gardien doit jouer une période ; **4)** Les clubs qui engagent plusieurs équipes doivent transmettre une/des listes de 5 joueurs bloqués.
A défaut de présenter les effectifs ci-dessous le match est déclaré perdu (0 – 5 sans pénalité de point ni financière).

Aire de jeu réduite (tournois en tiers de glace) : 1) Minimum 9 joueurs répartis en 3 blocs de 3 + 1 gardien et maximum 12 joueurs répartis en 3 blocs de 4 + 2 gardiens. **2)** Rappel : lorsque 2 gardiens sont présents dans une équipe le temps de jeu doit être équitablement partagé.

8. Arbitrage et table de marque

- **Le club organisateur a la charge** de nommer les arbitres et la table de marque.
- **Si une équipe souhaite se déplacer avec un arbitre** se référer à l'article 3.3 du RAS.
- **Les arbitres doivent être équipés conformément à l'article 5.1 du RAS et la règle IIHF 31.1.**

	CATEGORIE Minimum pour officier	NOMBRE D'ARBITRES		OBLIGATION Qualification et Licence
		Tournois	Match	
Catégorie U9	U13*	2		Au moins un arbitre niveau « club » par aire de jeu titulaire d'une licence « arbitre » ou extension « arbitre »
Catégorie U11		2	2	
Catégorie U13	U15	2	2	

* **Les clubs labélisés « Arbitrage et table de marque »** peuvent faire officier des U11 sans licence arbitre ni un niveau de formation « club » sur les tournois tiers de glace U9 à condition que le Référent Arbitre du club organisateur soit présent.

		NOMBRE Officiels	ROLES			OBLIGATION Licence	OBLIGATION Qualification
			Secrétaire (Speaker)	Chronométreur	Bancs Pénalité		
Catégorie U9	Tournoi	2	1	1		Tous types de licences notamment la licence TABLE DE MARQUE	Aucune
Catégorie U11	Tournoi						Aucune
	Match						1 officiel « Initiation »
Catégorie U13	Tournoi						Aucune
	Match	4			2		1 officiel « Initiation »

Partie 1 : FORMAT TOURNOI SUR TIERS DE GLACE U9 – U11 – U13

Les objectifs de cette configuration de jeu sont de favoriser le développement du joueur en augmentant les duels, la maniabilité, la mobilité, la recherche d'espace et d'avoir plus de joueurs concernés par le palet et d'optimiser le temps de pratique par rapport au temps de déplacement

1. Caractéristique de l'aire de jeu

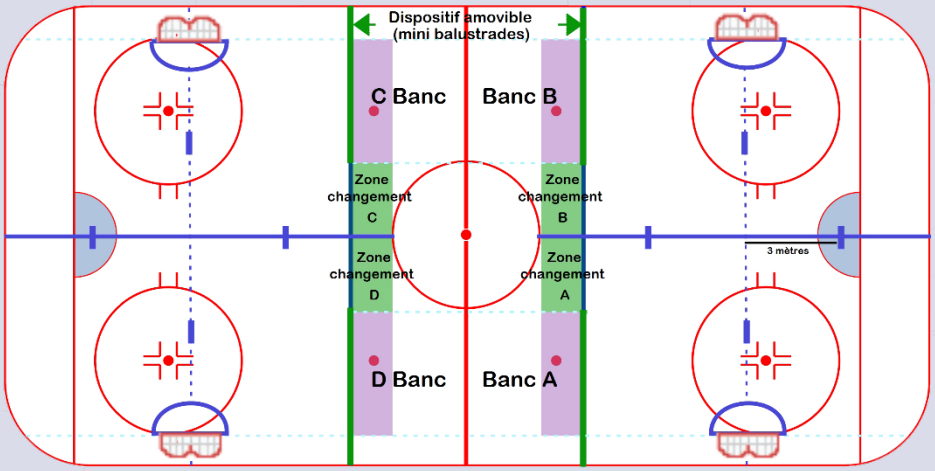

- **Utilisation de la surface de glace :**

- 1/3 de piste sur aire de jeu de taille égale ou supérieur à 56x26. La Zone et les Ligues en lien avec le ou les CTL du territoire en lien avec la Direction Technique Nationale doivent accompagner la mise en place des tournois sur des aires de jeu inférieures.
- Les matchs se déroulent dans la largeur des deux zones aux extrémités. Il n'est pas possible d'utiliser la zone neutre pour autre chose que la disposition des « bancs ».

- **Tracés d'apprentissage peints (cf. DJLT U9/U11) :**

Ligne médiane définissant 2 zones (OFF/DEF).

Ligne médiane déterminant 2 demi-glaces.

4 repères de mise au jeu.

1 zone réglementaire pour le gardien de but.

- **Le tracé de la zone du gardien** peut être réalisé en attachant une ficelle au milieu de la barre transversale d'une longueur de 162 cm et U9 et de 220 cm en U11 – U13.
- **Les buts** doivent être placés à mi-distance entre la ligne bleue et le bout de la piste sur la tangente extérieure des cercles.
- **Chaque patinoire doit disposer d'un équipement de séparations mobiles ayant les caractéristiques suivantes :**

- Faciles à mettre en place et à retirer de la surface de glace.
- Ne pas avoir de support du côté de l'aire de jeu qui empêcherait le palet de glisser le long de cette balustrade mobile.
- Former une séparation continue d'un côté à l'autre de la piste dans sa largeur.
- Utiliser un mécanisme simple pour relier les éléments entre eux.
- Les bancs peuvent aussi faire l'objet de séparations mobiles légères ou au minimum être matérialisés par de la peinture.

- **Il est obligatoire que tous les acteurs ayant un accès à la glace portent un casque de protection homologué (cf. art. 5.5 du RAS).**

2. Temporalités des tournois

- **Le club organisateur doit :**

- Déterminer en son sein un dirigeant et un entraîneur référents veillant au bon déroulement du tournoi.
- Faire parvenir le planning du tournoi aux clubs participants **au plus tard le mercredi précédent**.

- **Un tournoi rassemble au minimum et prioritairement 4 équipes et au maximum 5 équipes** sauf dans la Zone Ouest dans le cadre de la mise en place test de nouveaux formats de jeu liée aux caractéristiques géographiques.
- **Le temps de jeu est fixé au minimum à 72 minutes et au maximum à 90 minutes par équipe**.
- **Echauffement sur glace de zéro à trois minutes maximum**, sans palet (échauffement hors glace préconisé).
- **Les arrêts de jeu ne sont pas décomptés**.
- **Rappel** : aucun délai minimum n'est requis entre la fin du premier match et le début du second pour une même équipe.

- **Format type des tournois** pour un créneau de glace de 2H00 **:**

TOURNOI 4 ÉQUIPES 1/3 DE GLACE (2H00)			TOURNOI 5 ÉQUIPES 1/3 DE GLACE (2H00)		
DUREE	**AIRE N°1**	**AIRE N°2**	**AIRE N°1**	**AIRE N°2**	**REPOS**
18'	A vs B	C vs D	A vs B	C vs D	E
18'	B vs C	D vs A	B vs C	D vs E	A
18'	B vs D	A vs C	C vs A	B vs E	D
20'	Réfection de glace		Réfection de glace		
18'	Opposition optimale n°1	Opposition optimale n°2	E vs C	A vs D	B
18'	Opposition optimale n°3	Opposition optimale n°4	E vs A	D vs B	C

PRÉCISIONS RÉSERVÉES À LA ZONE :

RAPPEL EFFECTIFS TOURNOIS SUR TIERS DE GLACE

Catégorie U9 et U11 : 1) Plusieurs équipes engagées alors minimum 8 joueurs répartis en 2 blocs de 4 + 1 gardien et maximum 10 joueurs répartis en 2 blocs de 5 + 1 gardien ; **2)** Une seule équipe engagée alors 10 joueurs répartis en 2 blocs de 5 + 1 gardien.

Catégorie U13 : 1) Minimum 9 joueurs répartis en 3 blocs de 3 + 1 gardien et maximum 12 joueurs répartis en 3 blocs de 4 + 2 gardiens. **2)** Rappel : lorsque 2 gardiens sont présents dans une équipe le temps de jeu doit être équitablement partagé.

3. Caractéristiques des oppositions de jeu

	OPPOSITION	CHARGE Avec le corps	SUBSTITUTION Gardien	TEMPS De jeu	PROCEDURE DE CHANGEMENT
Catégorie U9	**4 contre 4 et 1 gardien**	**Interdites**	**Non autorisée***	**60''**	**Entrée et sortie de l'aire de jeu simultanées à la sonnette palet laissé libre**
Catégorie U11					
Catégorie U13	**3 contre 3 et 1 gardien**			**Sous forme libre dits « volants »**	

*** Le gardien ne peut pas être retiré du jeu au profit d'un joueur de champ supplémentaire.**

- **Les entraîneurs doivent collaborer** à la constitution et à l'opposition de blocs de niveau.
- **Chaque bloc doit jouer un temps de jeu identique** au rythme des changements.
- **Des mises au jeu s'effectuent** en début de période et après un but. La mise en place des joueurs doit être la plus rapide possible.
- **Lors d'un arrêt du gardien de but,** un nouveau palet est mis en jeu par les arbitres dans un espace libre (sans joueur).
- **Aucune règle de hors-jeu et de dégagement interdit n'est appliquée sur ce format.**

3.1 Changements en catégories U9 et U11

- **Les entraîneurs et/ou dirigeants d'équipe ne doivent pas anticiper les procédures de changements** en incitant un ou plusieurs joueurs à se rapprocher de leur banc. Les arbitres peuvent provoquer un arrêt de jeu s'ils estiment que le changement est « dangereux », (notamment si le palet est proche des espaces de changement).

4. Gestion des pénalités

- Il est recommandé qu'un Référent Arbitre du club organisateur soit présent sur les rencontres pour accompagner tous les acteurs du jeu (arbitres, joueurs/joueuses, entraîneur et dirigeants).

NOTA : Les entraîneurs et les dirigeants d'équipe doivent s'impliquer positivement dans l'accompagnement des jeunes arbitres qui officient.

4.1 En catégories U9 et U11

- Lorsqu'un joueur/joueuse commet une infraction, l'arbitre doit siffler pour arrêter le jeu et annoncer la faute commise. Le joueur/joueuse fautif doit être immédiatement retiré du jeu jusqu'à son prochain changement et remplacé numériquement. Un engagement est alors fait au centre. Dans une perspective éducative, l'entraîneur du joueur/joueuse fautif doit lui indiquer les corrections techniques ou de comportement de jeu à apporter. En cas de production répétée de fautes par un même joueur/joueuse, l'entraîneur doit l'exclure temporairement ou définitivement du match

4.2 En catégorie U13

- Toute pénalité mineure donne lieu à l'exécution d'un tir de pénalité immédiat selon la procédure suivante : 1) le tir de pénalité est effectué depuis le point de mise au jeu central par le joueur sur laquelle la faute a été commise ; 2) les 7 autres joueurs sont positionnés sur la ligne de but opposée ; 3) dès que le joueur effectuant le tir de pénalité est en mouvement avec le palet, les 7 autres joueurs peuvent démarrer. Si le tir de pénalité aboutit à : 1) un but on procède à un engagement ; 2) un palet libre, le jeu se poursuit à 3 contre 3 ; 3) un arrêt du gardien de but, un nouveau palet est mis en jeu par les arbitres dans un espace libre.

Partie 2 : FORMAT MATCH PLEINE GLACE U11 – U13

1. Caractéristique de l'aire de jeu

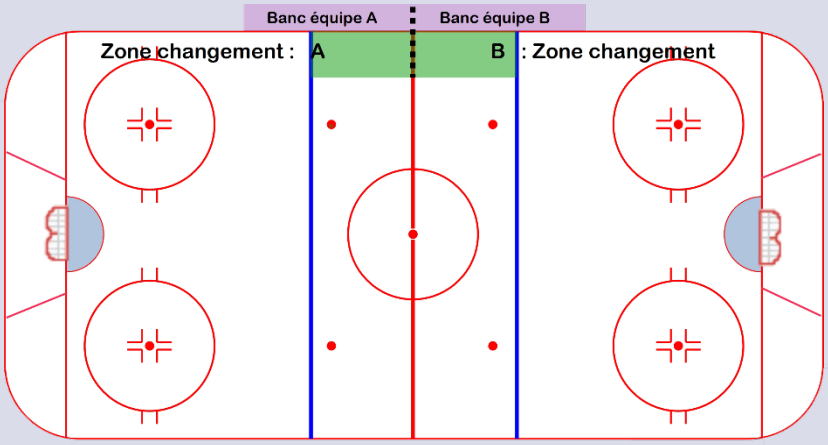

2. Temporalités des matches

	ECHAUFFEMENT Sur glace	TEMPS DE JEU Effectif	PERIODES	PAUSES entre périodes	INVERSION banc	INVERSION coté
Catégorie U11	0 à 3' sans palet Échauffement hors glace préconisé	54' Arrêts de jeu décomptés	2 x 27'	3' max	NON	NON
Catégorie U13					NON	OUI Éloigné en 1ère période

- **Une réfection de glace par match est conseillée** si elle ne remet pas en cause le temps de jeu du match et du match suivant.
- **Le format de 2x27' est mis en place afin de :**

- Maîtriser la durée d'une rencontre à 1H30 maximum.
- Favoriser le maintien d'une motivation et d'objectifs au sein d'une rencontre tout en permettant une distribution simple des points.

3. Caractéristiques des oppositions de jeu

- **Toutes les règles de jeu IIHF s'appliquent à l'exception** a) du dégagement interdit hybride en raison de l'arbitrage à 2 ; b) de la substitution possible du gardien en U11.

	OPPOSITION	CHARGE Avec le corps	SUBSTITUTION Gardien	TEMPS De jeu	PROCEDURE DE CHANGEMENT
Catégorie U11	5 contre 5 et 1 gardien	Interdites	Non Autorisée*	60''	Entrée et sortie de l'aire de jeu simultanées à la sonnette palet laissé libre
Catégorie U13			Autorisée**	Sous forme libre dits « volants »	

* **En U11,** le gardien ne peut pas être retiré du jeu au profit d'un joueur de champ supplémentaire.

** **En U13,** le gardien peut être retiré du jeu au profit d'un joueur de champ supplémentaire.

- **Les entraîneurs doivent collaborer** à la constitution et à l'opposition de blocs de niveau.
- **Chaque bloc doit jouer un temps de jeu sensiblement identique** au rythme des changements.

3.1 Changements en catégorie U11

- **Les entraîneurs et/ou dirigeants d'équipe ne doivent pas anticiper les procédures de changements** en incitant un ou plusieurs joueurs à se rapprocher de leur banc.

- Le non-respect des procédures donne lieu d'abord à un avertissement puis à une pénalité de banc mineur.
- Les arbitres peuvent provoquer un arrêt de jeu s'ils estiment que le changement est « dangereux », (notamment si le palet est proche des espaces de changement).

4. Gestion des pénalités

- Il est recommandé qu'un Référent Arbitre du club organisateur soit présent sur les rencontres pour accompagner tous les acteurs du jeu (arbitres, joueurs/joueuses, entraîneur et dirigeants).

NOTA : Les entraîneurs et les dirigeants d'équipe doivent s'impliquer positivement dans l'accompagnement des jeunes arbitres qui officient.

	MINEURES				MAJEURES	
	Durée	Effet	Effectuée sur	Suite but encaissé	Durées	Effet
Catégorie U11	1'	Différé sur la prochaine présence SAUF dans les 3 dernières minutes de la rencontre où son effet est immédiat	BANC DE L'EQUIPE	Maintien sur 1'	5' 10' 20' 5'+20'	Immédiat sur l'ensemble des blocs ou Exclusion du match
Catégorie U13	2'	Immédiat sur l'ensemble des blocs	BANC DES PENALITES	Fin de la pénalité		

- **Toute pénalité distribuée en première période se poursuit lors de la seconde période.**